

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs EDUL pour les publications de divers ouvrages sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux EDUL et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 3 septembre 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

10 SEP. 2024



ÉDITIONS
DE L'UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

42-44, avenue de la Libération - B.P. 33-47
540858 Nancy Cedex

Liste des prix ouvrages des Editions Universitaires de Lorraine - EDUL

26/08/2024

titre ouvrage	N° ISBN	Auteur(s)	Parution	Prix
Un archéologue à Notre Dame	978-2-38451-149-5	Cédric MOULIS	2024	6,90 €
La Démonolâtrie	978-2-38451-146-4	Nicolas Rémy	2024	25,00 €
Le patrimoine mobilier de l'Université de Lorraine (vol. II)	978-2-38451-062-7	Mélanie Leroy et al.	2024	26,00 €
VERBUM 2/2023 - Catégories verbales et nominales : questions de délimitations	978-2-38451-094-8	Yvon Keromnes et Małgorzata Nowakowska	2024	15,00 €
Questions de communication 45/2024 - Journalisme culturel en mutation	978-2-38451-152-5	Collectif CREM	2024	20,00 €

Lylotte LACÔTE-GABRYSIK
Directrice des EDUL

Hélène BOULANGER
Présidente de l'UL